

N°HAB/2023/14**Département de l'Yonne****Communauté de Communes
du Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	22 février 2023	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	23 février 2023	Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 39 Votants : 47

Séance du 1^{er} mars 2023.

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le mercredi premier mars deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, dans les Salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Catherine DECUYPER, Mme Evelyne TRECARTES, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Cyril HAGHEBAERT, M. Claude SCIBOZ, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, M. Kévin AUGÉ, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID, Mme Bernadette MONNIER, M. Bernard MORAINÉ, Mme Michèle BARRY, M. Jean-Yves MESNY, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, Mme Elisabeth LEFEVRE, M. Thierry LEAU, Mme Dorothée BRICOUT, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Olga LIGAULT, Mme Valérie SUBRENAT, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Bruno JAN.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

Mme Florence SYLVESTRE, pouvoir à M. Philippe PETIT
M. Yannick VILLAIN, pouvoir à Mme Marie-Hélène GOUEDARD
Mme Christine LEMOINE, pouvoir à M. Cyril HAGHEBAERT
M. Jean-Pierre BARRET, pouvoir à M. Marc FAYADAT
Mme Laurence MARCHAND, pouvoir à Mme Frédérique COLAS
M. Nicolas DEILLER, pouvoir à M. Patrice CHASSERY
Mme Isabelle CLAUDET, pouvoir à M. Didier MOREAU
M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT, pouvoir à M. Bruno JAN
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU
M. Gilles-Maxime POIBLANC

SECRETAIRE DE SEANCE : Frédérique COLAS**Objet : Convention de participation à la mission de suivi animation de l'OPAH-RU.**

HAB/2023/14

Conseil communautaire du
1^{er} mars 2023

Objet : Convention de participation à la mission de suivi animation de l'OPAH-RU.
(voir le projet de convention en pièce jointe)

Vu la délibération FIN/182/2021 de la Ville de Joigny approuvant la convention d'OPAH-RU 2022-2026 et le principe de participation à hauteur de 50% à la mission de suivi/animation,

Considérant le projet de convention entre la Ville de Joigny et la Communauté de Communes du Jovinien,

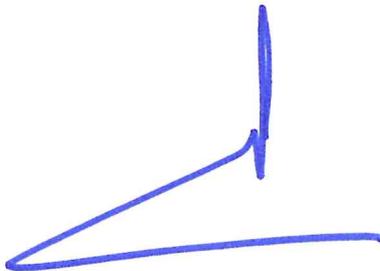
Vu la conférence des Maires du 20 février 2023,

Le conseil communautaire,
Après avoir délibéré, à l'unanimité,
Pour : 48
Contre : 0
Abstention : 0

APPROUVE les termes de la convention de participation à la mission de suivi/animation de l'OPAH-RU,
AUTORISE le Président ou son représentant à signer la convention et tout document relatif à ce dossier.

Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET



Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,

Frédérique COLAS

